



RÈGLEMENT NUMÉRO: 1 9 3 4



**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN
EMPRUNT DE 3 350 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE
RÉFECTION DU CHEMIN FRESNIÈRE ET DE LA
MONTÉE SAINT-CHARLES**

CONSIDÉRANT QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville et de ses contribuables de décréter des travaux de réfection du chemin Fresnière et de la montée Saint-Charles;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière a été déposée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL-RIRL);

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'approprie l'article 556 alinéa 3 de la *Loi sur les cités et villes* en ce que ledit règlement a pour objet la réalisation de travaux de voirie et le remboursement de l'emprunt est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence, seule l'approbation de la ministre est requise;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné, et qu'un projet du présent règlement a été déposé;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. La Ville est autorisée à procéder à des travaux de réfection du chemin Fresnière et de la montée Saint-Charles, suivant des estimations préparées par Martine Pelletier, ingénieure, chargée de projet et approuvées par Martine Massé directrice au Service du génie, en date du 30 juin 2020 et portant les numéros FP-194, FP-195.1 et FP-195.2, incluant les frais d'arpentage et de laboratoire, les imprévus, les honoraires professionnels, les taxes nettes et le financement, lesquelles sont plus amplement détaillées au document joint comme annexe « A ».
3. La Ville est autorisée à dépenser 3 350 000 \$ pour les fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, la Ville est autorisée à emprunter 3 350 000 \$ pour un terme de quinze (15) ans.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le conseil approprie, aux fins du présent règlement, toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement des dépenses prévues aux présentes. Dans un tel cas, le montant de l'emprunt et la taxe imposée aux termes du présent règlement sont réduits en conséquence.
8. Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.
9. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A
RÈGLEMENT 1934

Réfection du chemin Fresnière - Phase II (entre le 935 Fresnière et la limite municipale)
Réfection de la Montée Saint-Charles - Phase I (entre la 25e avenue et le 291 Montée St-Charles)
Réfection de la Montée Saint-Charles - Phase II (entre le 291 Montée St-Charles et la limite municipale)

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Total net des travaux	Laboratoire et arpentage 4%	Imprévus 10%	Honoraires Professionnels 10%	T.V.Q 50.0% 9.975%	Financement 10%	TOTAL BRUT
CHEMIN FRESNIÈRE - Phase I	1 237 840.00\$	49 513.60\$	128 735.36\$	141 608.90\$	77 690.18\$	128 735.36\$	1 764 100.00\$
MONTEÉE SAINT-CHARLES - Phase I	607 400.00\$	24 296.00\$	63 169.60\$	69 486.56\$	38 122.06\$	63 169.60\$	865 600.00\$
MONTEÉE ST-CHARLES - Phase II	505 387.50\$	20 215.50\$	52 560.30\$	57 816.33\$	31 719.48\$	52 560.30\$	720 300.00\$
TOTAL :	2 350 627.50\$	94 025.10\$	244 465.26\$	268 911.79\$	147 531.73\$	244 465.26\$	3 350 000.00\$



Ville de
Saint-Eustache

Service du génie

DOSSIER : FP-194
DATE : 2020-06-30

ANNEXE A

RÈGLEMENT 1934

Réfection du chemin Fresnière - Phase II
Entre le numéro civique 935 et la limite municipale

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Total net des travaux	Laboratoire et arpentage 4%	Imprévus 10%	Honoraires Professionnels 10%	T.V.Q 50.0% 9.975%	Financement 10%	TOTAL BRUT
TRAVAUX ORGANISATIONNELS	78 700.00\$	3 148.00\$	8 184.80\$	9 003.28\$	4 939.42\$	8 184.80\$	112 200.00\$
EXCAVATION ET REMBLAYAGE	83 650.00\$	3 346.00\$	8 699.60\$	9 569.56\$	5 250.10\$	8 699.60\$	119 200.00\$
TRAVAUX DE DRAINAGE	355 080.00\$	14 203.20\$	36 928.32\$	40 621.15\$	22 285.78\$	36 928.32\$	506 000.00\$
VOIRIE	620 510.00\$	24 820.40\$	64 533.04\$	70 986.34\$	38 944.88\$	64 533.04\$	884 300.00\$
RÉFECTION DES SURFACES ET AMÉNAGEMENT	99 900.00\$	3 996.00\$	10 389.60\$	11 428.56\$	6 269.99\$	10 389.60\$	142 400.00\$
TOTAL :	1 237 840.00\$	49 513.60\$	128 735.36\$	141 608.90\$	77 690.18\$	128 735.36\$	1 764 100.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>			Annexe A - Règlement 1934 Réfection du chemin Fresnière - Phase II Entre le numéro civique 935 et la limite municipale			
TRAVAUX : Réfection du chemin Fresnière - Phase II			DOSSIER : FP-194			
			DATE : 2020-06-30			
RUES : Chemin Fresnière			DE : 935 chemin Fresnière			
			A : limite municipale			
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
A	TRAVAUX ORGANISATIONNELS					78 700.00 \$
B	EXCAVATION ET REMBLAYAGE					83 650.00 \$
C	TRAVAUX DE DRAINAGE					355 080.00 \$
D	VOIRIE					620 510.00 \$
E	RÉFECTION DES SURFACES ET AMÉNAGEMENT					99 900.00 \$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :						TOTAL NET: 1 237 840.00 \$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934 Réfection du chemin Fresnière - Phase II Entre le numéro civique 935 et la limite municipale				
TRAVAUX : Réfection du chemin Fresnière - Phase II		DOSSIER : FP-194				
		DATE : 2020-06-30				
RUES : Chemin Fresnière		DE : 935 chemin Fresnière				
		A : limite municipale				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
A	<u>TRAVAUX ORGANISATIONNELS</u>					
A-1	Organisation de chantier et divers travaux	forfait	1		45 000.00\$	45 000.00\$
A-2	Inspection télévisée des lieux avant les travaux	forfait	1		500.00\$	500.00\$
A-3	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	forfait	1		30 000.00\$	30 000.00\$
A-4	Nettoyage de rue					
	- Balai mécanique	heures	10		105.00\$	1 050.00\$
	- Camion citerne	heures	10		115.00\$	1 150.00\$
A-5	Protection des réseaux techniques urbains	forfait	1		1 000.00\$	1 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	78 700.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>			Annexe A - Règlement 1934 Réfection du chemin Fresnière - Phase II Entre le numéro civique 935 et la limite municipale			
TRAVAUX : Réfection du chemin Fresnière - Phase II			DOSSIER : FP-194 DATE : 2020-06-30			
RUES : Chemin Fresnière			DE : 935 chemin Fresnière A : limite municipale			
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
B	<u>EXCAVATION ET REMBLAYAGE</u>					
B-1	Excavation et ventre de bœuf	m. cu.	45		50.00\$	2 250.00\$
B-2	Excavation des cailloux et blocs (provision)	heures	10		300.00\$	3 000.00\$
B-3	Excavation du matériel d'infrastructure	m.ca.	9800		8.00\$	78 400.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	83 650.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934 Réfection du chemin Fresnière - Phase II Entre le numéro civique 935 et la limite municipale				
TRAVAUX : Réfection du chemin Fresnière - Phase II		DOSSIER : FP-194				
		DATE : 2020-06-30				
RUES : Chemin Fresnière		DE : 935 chemin Fresnière				
		A : limite municipale				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
C	TRAVAUX DE DRAINAGE					
C-1	Interception temporaire et contrôle des eaux pluviales	forfait	1		4 000.00\$	4 000.00\$
C-2	Fossé					
	- Nettoyage de fossé (moins de 300 mm d'épaisseur)	m.lin.	250		10.00\$	2 500.00\$
	- Reprofilage de fossé (plus de 300 mm d'épaisseur)	m.lin.	1500		14.00\$	21 000.00\$
C-3	Ponceau d'entrée privée existant à remplacer - 375 mm Ø, PEHD R320 (provision)	m.lin.	30.00 \$		375.00\$	11 250.00\$
C-4	Ponceau d'entrée privée existant à nettoyer	m.lin.	75		55.00\$	4 125.00\$
C-5	Poteau d'utilités publiques à protéger	unité	2		1 200.00\$	2 400.00\$
C-6	Drain de rive au niveau de la ligne d'infrastructure, 150 mm de diamètre incluant la pierre nette et la membrane géotextile	m.lin.	2550		45.00\$	114 750.00\$
C-7	Ponceau transversal à remplacer					
	- 450 mm Ø, PEHD 320 ou TBA CL III	m.lin.	12.2		425.00\$	5 185.00\$
	- 525 mm Ø, PEHD 320 ou TBA CL III	m.lin.	10		475.00\$	4 750.00\$
	- 600 mm Ø, PEHD 320 ou TBA CL III	m.lin.	38.3		500.00\$	19 150.00\$
	- 750 mm Ø, PEHD 320 ou TBA CL III	m.lin.	11		600.00\$	6 600.00\$
	- 900 mm Ø, PEHD 320 ou TBA CL III	m.lin.	24.4		800.00\$	19 520.00\$
	- 1200 mm Ø, PEHD 320 ou TBA CL III	m.lin.	12.2		1 000.00\$	12 200.00\$
C-8	Parafouille en béton					
	- Pour ponceau 450 mm Ø (400x300x1867)	unité	4		600.00\$	2 400.00\$
	- Pour ponceau 450 mm Ø (400x300x1867)	unité	2		650.00\$	1 300.00\$
	- Pour ponceau 450 mm Ø (400x300x1867)	unité	6		675.00\$	4 050.00\$
	- Pour ponceau 450 mm Ø (400x300x1867)	unité	4		725.00\$	2 900.00\$
	- Pour ponceau 450 mm Ø (400x300x1867)	unité	2		800.00\$	1 600.00\$
	- Pour ponceau 450 mm Ø (400x300x1867)	unité	2		1 500.00\$	3 000.00\$
C-9	Extrémité biseauté en béton ou en PEHD					
	- 450 mm Ø	unité	4		800.00\$	3 200.00\$
	- 525 mm Ø	unité	2		1 000.00\$	2 000.00\$
	- 600 mm Ø avec grilles de sécurité	unité	6		1 250.00\$	7 500.00\$
	- 750 mm Ø avec grilles de sécurité	unité	4		1 900.00\$	7 600.00\$
	- 900 mm Ø avec grilles de sécurité	unité	2		1 950.00\$	3 900.00\$
	- 1200 mm Ø avec grilles de sécurité	unité	2		2 200.00\$	4 400.00\$
C-10	Regard d'égout pluvial					
	- 1200 mm Ø (regard puisard)	unité	1		4 000.00\$	4 000.00\$
	- 1600 mm Ø (regard puisard)	unité	1		5 000.00\$	5 000.00\$
C-11	Raccordement d'une conduite existante sur un regard proposé	unité	2		500.00\$	1 000.00\$
C-12	Pierre concassé MG-20 pour transition lors d'installation de ponceau transversal	t.m.	3600		18.00\$	64 800.00\$
C-13	Empierrement					
	- 100 à 200mm, 300 mm d'épaisseur	t.m.	300		30.00\$	9 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	355 080.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>			Annexe A - Règlement 1934 Réfection du chemin Fresnière - Phase II Entre le numéro civique 935 et la limite municipale			
TRAVAUX : Réfection du chemin Fresnière - Phase II			DOSSIER : FP-194			
			DATE : 2020-06-30			
RUES : Chemin Fresnière			DE : 935 chemin Fresnière			
			A : limite municipale			
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
D	<u>VOIRIE</u>					
D-1	Pulvérisation du matériel en place, épaisseur ±300 mm					
	Pavage et gravier					
	- Jusqu'à 75 mm d'épaisseur	m.ca.	8000		1.50\$	12 000.00\$
	- Surépaisseur 76 à 150 mm (provision)	m.ca.	500		3.00\$	1 500.00\$
D-2	Mise en forme et compaction de l'infrastructure	m.ca.	10500		0.75\$	7 875.00\$
D-3	Structure de chaussée					
	- Sous-fondation, MG-112, 400 mm d'épaisseur	t.m.	8800		12.00\$	105 600.00\$
	- Fondation supérieure, MG-20, 300 mm d'épaisseur	t.m.	6600		20.00\$	132 000.00\$
D-4	Abat poussière de type chlorure de sodium (0.8 litre/m.ca.)	litre	19600		0.35\$	6 860.00\$
D-5	Préparation et ajustement avant pavage	m.ca	9800		1.00\$	9 800.00\$
D-6	Enrobé bitumineux (7,5 m de largeur)					
	- Couche de base, ESG-14 PG64H-34, 60 mm	t.m.	1375		115.00\$	158 125.00\$
	- Couche de surface, ESG-10 PG58S-28, 60 mm	t.m.	1375		130.00\$	178 750.00\$
D-7	Raccordement au pavage existant	unité	2		500.00\$	1 000.00\$
D-8	Marquage de la chaussée à l'alkyde					
	- Marquage longitudinal (centre de rue et rives)	.lin.	4000		1.75\$	7 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	620 510.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 <p align="center">Service du génie</p>			<p align="center">Annexe A - Règlement 1934</p> <p align="center">Réfection du chemin Fresnière - Phase II</p> <p align="center">Entre le numéro civique 935 et la limite municipale</p>			
TRAVAUX : Réfection du chemin Fresnière - Phase II			DOSSIER : FP-194 DATE : 2020-06-30			
RUES : Chemin Fresnière			DE : 935 chemin Fresnière A : limite municipale			
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
E	RÉFECTION DES SURFACES ET AMÉNAGEMENT					
E-1	Ensemencement hydraulique sans ajout de terre végétale	m.ca.	6000		2.00\$	12 000.00\$
E-2	Engazonnement (tourbe en plaques) incluant 100 mm de terre végétale	m.ca.	2600		14.00\$	36 400.00\$
E-3	Réfection des entrées charretières					
	- MG20B, 150 mm d'épaisseur	m.ca.	600		25.00\$	15 000.00\$
	- EB-10C, 50 mm d'épaisseur	m.ca.	500		55.00\$	27 500.00\$
	- Pavé-uni	m.ca.	50		120.00\$	6 000.00\$
E-4	Remise en état des lieux, nettoyage de rues et nettoyage final	forfait	1		3 000.00\$	3 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	99 900.00\$

ANNEXE A

RÈGLEMENT 1934

Réfection de la montée Saint-Charles Phase I

Entre la 25e avenue et le numéro civique 291, montée Saint-Charles

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Total net des travaux	Laboratoire et arpentage 4%	Imprévus 10%	Honoraires Professionnels 10%	T.V.Q 50.0% 9.975%	Financement 10%	TOTAL BRUT
TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUI	464 400.00\$	18 576.00\$	48 297.60\$	53 127.36\$	29 147.00\$	48 297.60\$	661 800.00\$
TRAVAUX DE PAVAGE	143 000.00\$	5 720.00\$	14 872.00\$	16 359.20\$	8 975.07\$	14 872.00\$	203 800.00\$
TOTAL :	607 400.00\$	24 296.00\$	63 169.60\$	69 486.56\$	38 122.06\$	63 169.60\$	865 600.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934 Réfection de la montée Saint-Charles Phase I Entre la 25e avenue et le numéro civique 291, montée Saint-Charles				
TRAVAUX : Réfection de la montée Saint-Charles, Phase I		DOSSIER : FP-195.1				
		DATE : 2020-06-30				
RUES : Montée Saint-Charles		DE : 25e avenue				
		A : 291, montée Saint-Charles				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
A	TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE					464 400.00 \$
B	TRAVAUX DE PAVAGE					143 000.00 \$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	607 400.00 \$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934 Réfection de la montée Saint-Charles Phase I Entre la 25^e avenue et le numéro civique 291, montée Saint-Charles				
TRAVAUX : Réfection de la montée Saint-Charles, Phase I		DOSSIER : FP-195.1				
		DATE : 2020-06-30				
RUES : Montée Saint-Charles		DE : 25 ^e avenue				
		A : 291, montée Saint-Charles				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
A	TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE					
A-1	Enlèvement du pavage existant sur 100 à 300 mm d'épaisseur, incluant le sciage du pavage	m.ca.	3500		10.00\$	35 000.00\$
A-2	Déblai de matériaux 2e classe jusqu'au niveau de l'infrastructure proposée	m.ca.	3500		12.00\$	42 000.00\$
A-3	Préparation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	3500		1.50\$	5 250.00\$
A-4	Sous-fondation en matériaux granulaires (MG-112), sable classe "A" 600 mm d'épaisseur	m.ca.	3500		24.00\$	84 000.00\$
A-5	Fondation supérieure en pierre concassée (MG-20), 200 mm d'épaisseur	m.ca.	3500		12.00\$	42 000.00\$
A-6	Membrane géotextile type II	m.ca.	3500		2.50\$	8 750.00\$
A-7	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide de type chlorure de calcium (taux 0.8 l/m.ca.)	litre	3000		1.00\$	3 000.00\$
A-8	Excavation de ventre de bœuf, transport hors site, disposition et remplissage en pierre concassée MG-20, incluant membrane géotextile	m.cu.	100		40.00\$	4 000.00\$
A-9	Fossé à nettoyer	m.lin.	900		20.00\$	18 000.00\$
A-10	Ponceaux existants à remplacer incluant empièremment aux extrémités - PEHD R320 à parois intérieures lisses, 1200 mm Ø	m.lin.	27		2 000.00\$	54 000.00\$
A-11	Ponceaux existants à remplacer (vis-à-vis les entrées charretières) incluant empièremment aux - PEHD à parois intérieures lisses, 375 mm Ø - PEHD à parois intérieures lisses, 450 mm Ø - PEHD à parois intérieures lisses, 600 mm Ø	m.lin. m.lin. m.lin.	30 100 15		300.00\$ 400.00\$ 600.00\$	9 000.00\$ 40 000.00\$ 9 000.00\$
A-12	Nettoyage des ponceaux des entrées privées existants (vis-à-vis les entrées charretières),	m.lin.	120		20.00\$	2 400.00\$
A-13	Drain de rive avec pierre nette et géotextile incluant raccordement aux fossés et/ou aux ponceaux	m.lin.	1100		40.00\$	44 000.00\$
A-14	Réfection des entrées charretières - Béton bitumineux EC-10 (PG58S-28), 50 mm d'épaisseur, incluant le sciage, enlèvement et disposition du pavage, fondation et pierre MG-20 de 300 mm et nivellement final - Gazon en plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale - Pavé uni	m.ca. m.ca. m.ca.	300 1000 100		60.00\$ 15.00\$ 60.00\$	18 000.00\$ 15 000.00\$ 6 000.00\$
A-15	Signalisation de chantier	forfait	1		25 000.00\$	25 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	464 400.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934 Réfection de la montée Saint-Charles Phase I Entre la 25e avenue et le numéro civique 291, montée Saint-Charles				
TRAVAUX : Réfection de la montée Saint-Charles, Phase I		DOSSIER : FP-195.1				
RUES : Montée Saint-Charles		DATE : 2020-06-30				
		DE : 25e avenue				
		A : 291, montée Saint-Charles				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
B	<u>TRAVAUX DE PAVAGE</u>					
B-1	Béton bitumineux ESG-14 (PG58H-34) - 80 mm d'épaisseur incluant les descentes en béton bitumineux aux intersections	m.ca.	3500		21.00\$	73 500.00\$
B-2	Béton bitumineux EBS-10 (PG58H-34) incluant le bitume d'accrochage au taux de 1.15l/m.ca. - 70 mm d'épaisseur incluant l'enlèvement des descentes en béton bitumineux aux intersections	m.ca	3500		19.00\$	66 500.00\$
B-3	Marquage de la chaussée	forfait	1		3 000.00\$	3 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	143 000.00\$



Service du génie

DOSSIER : FP-195.2
DATE : 2020-06-30

Annexe A

RÈGLEMENT 1934

Travaux de réfection de la montée Saint-Charles, Phase II

Entre le numéro civique 291 et la limite municipale

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Total net des travaux	Laboratoire et arpentage 4%	Imprévus 10%	Honoraires Professionnels 10%	T.V.Q 50.0% 9.975%	Financement 10%	TOTAL BRUT
ORGANISATION DE CHANTIER	10 800.00\$	432.00\$	1 123.20\$	1 235.52\$	677.84\$	1 123.20\$	15 400.00\$
EXCAVATION ET REMBLAYAGE	24 100.00\$	964.00\$	2 506.40\$	2 757.04\$	1 512.58\$	2 506.40\$	34 300.00\$
TRAVAUX DE DRAINAGE	144 320.00\$	5 772.80\$	15 009.28\$	16 510.21\$	9 057.91\$	15 009.28\$	205 700.00\$
VOIRIE	299 467.50\$	11 978.70\$	31 144.62\$	34 259.08\$	18 795.39\$	31 144.62\$	426 800.00\$
RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER	26 700.00\$	1 068.00\$	2 776.80\$	3 054.48\$	1 675.76\$	2 776.80\$	38 100.00\$
TOTAL :	505 387.50\$	20 215.50\$	52 560.30\$	57 816.33\$	31 719.48\$	52 560.30\$	720 300.00\$

Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934 Travaux de réfection de la montée Saint-Charles, Phase II Entre le numéro civique 291 et la limite municipale				
TRAVAUX : Réfection montée Saint-Charles		DOSSIER : FP-195.2				
		DATE : 2020-06-30				
RUES : Montée Saint-Charles		DE : 291 montée Saint-Charles				
		A : limite municipale				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
A	ORGANISATION DE CHANTIER					10 800.00 \$
B	EXCAVATION ET REMBLAYAGE					24 100.00 \$
C	TRAVAUX DE DRAINAGE					144 320.00 \$
D	VOIRIE					299 467.50 \$
E	RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER					26 700.00 \$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	505 387.50 \$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>			Annexe A - Règlement 1934 Travaux de réfection de la montée Saint-Charles, Phase II Entre le numéro civique 291 et la limite municipale			
TRAVAUX : Réfection montée Saint-Charles			DOSSIER : FP-195.2 DATE : 2020-06-30			
RUES : Montée Saint-Charles			DE : 291 montée Saint-Charles A : limite municipale			
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
A	<u>ORGANISATION DE CHANTIER</u>					
A-1	Organisation de chantier et divers travaux	forfait	1		5 000.00\$	5 000.00\$
A-2	Inspection télévisée des lieux avant les travaux	forfait	1		600.00\$	600.00\$
A-3	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	forfait	1		2 000.00\$	2 000.00\$
A-4	Nettoyage de rue					
	- Balai mécanique	heure	10		105.00\$	1 050.00\$
	- Camion citerne	heure	10		115.00\$	1 150.00\$
A-5	Protection des réseaux techniques urbains	forfait	1		1 000.00\$	1 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	10 800.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>			Annexe A - Règlement 1934 Travaux de réfection de la montée Saint-Charles, Phase II Entre le numéro civique 291 et la limite municipale			
TRAVAUX : Réfection montée Saint-Charles			DOSSIER : FP-195.2			
			DATE : 2020-06-30			
RUES : Montée Saint-Charles			DE : 291 montée Saint-Charles			
			A : limite municipale			
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
B	<u>EXCAVATION ET REMBLAYAGE</u>					
B-1	Excavation de ventre de bœuf incluant géotextile (provision)	m.cu.	25		50.00\$	1 250.00\$
B-2	Excavation des cailloux et blocs (provision)	heure	5		300.00\$	1 500.00\$
B-3	Excavation 1ere classe, roc dynamité (provision)	m.cu.	10		150.00\$	1 500.00\$
B-4	Excavation 1ere classe (marteau pneumatique) (provision)	heure	5		250.00\$	1 250.00\$
B-5	Excavation du matériel d'infrastructure	m.ca.	4650		4.00\$	18 600.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	24 100.00\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934 Travaux de réfection de la montée Saint-Charles, Phase II Entre le numéro civique 291 et la limite municipale				
TRAVAUX : Réfection montée Saint-Charles		DOSSIER : FP-195.2				
		DATE : 2020-06-30				
RUES : Montée Saint-Charles		DE : 291 montée Saint-Charles				
		A : limite municipale				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
C	<u>TRAVAUX DE DRAINAGE</u>					
C-1	Interception temporaire et contrôle des eaux pluviales	forfait	1		1 500.00\$	1 500.00\$
C-2	Nettoyage de fossé, moins de 300 mm d'épaisseur	m.lin.	1160		12.00\$	13 920.00\$
C-3	Ponceau d'Entrée privée existant à remplacer - 375 mm Ø, PEHD R320 (provision)	m.lin.	30		375.00\$	11 250.00\$
C-4	Ponceau d'entrée privée existant à nettoyer	m.lin.	75		55.00\$	4 125.00\$
C-5	Drain de rive au niveau de la ligne d'infrastructure, 150 mm Ø, incluant la pierre nette et la membrane géotextile	m.lin.	1360		45.00\$	61 200.00\$
C-6	Ponceau transversal à remplacer - 1500 mm Ø, PEHD 320 ou TBA CL III	m.lin.	15		2 100.00\$	31 500.00\$
C-7	Parafouille en béton - pour ponceau 1500 mm Ø (1000x300x3924)	unité	2		1 800.00\$	3 600.00\$
C-8	Extrémité biseautée en béton ou en PEHD - 1500 mm Ø avec grille circulaire	unité	2		2 800.00\$	5 600.00\$
C-9	Pierre concassée MG-20 pour transition lors d'installation de ponceau transversal	t.m.	500		18.00\$	9 000.00\$
C-10	Empierrement - 100 à 200 mm, 300 mm d'épaisseur	t.m.	75		35.00\$	2 625.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	144 320.00\$

Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

 Ville de Saint-Eustache <i>Service du génie</i>		Annexe A - Règlement 1934				
TRAVAUX : Réfection montée Saint-Charles		DOSSIER : FP-195.2 DATE : 2020-06-30				
RUES : Montée Saint-Charles		DE : 291 montée Saint-Charles A : limite municipale				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
D	VOIRIE					
D-1	Pulvérisation du matériel en place, épaisseur ±300 mm pavage et gravier					
	- Jusqu'à 75 mm d'épaisseur	m.ca.	3875		1.50\$	5 812.50\$
	- Surépaisseur de 76 à 150 mm (provision)	m.ca.	300		3.00\$	900.00\$
D-2	Mise en forme et compaction de l'infrastructure	m.ca.	4650		0.75\$	3 487.50\$
D-3	Structure de chaussée					
	- Sous-fondation, MG-112, 450 mm d'épaisseur	t.m.	4200		12.00\$	50 400.00\$
	- Fondation inférieur, MG-56, 300 mm d'épaisseur	t.m.	3600		17.50\$	63 000.00\$
	- Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	1800		18.00\$	32 400.00\$
D-4	Abat-poussière de type chlorure de sodium (0.6 l/m.ca.)	litre	9600		0.35\$	3 360.00\$
D-5	Préparation et ajustement avant pavage	m.ca.	4675		0.5	2 337.50\$
D-6	Enrobé bitumineux (7.5 m de largeur)					
	- Couche de base, EGS-14 PG58-34 (50 mm)	t.m.	610		115.00\$	70 150.00\$
	- Couche de surface, EGS-10 PG58-34 (40 mm)	t.m.	485		130.00\$	63 050.00\$
D-7	Raccordement au pavage existant	unité	2		500	1 000.00\$
D-8	Marquage de la chaussée à l'alkyde					
	- Marquage longitudinale (centre de rue et rives)	m.lin.	2040		1.75\$	3 570.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	299 467.50\$

**Règlement 1934
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

 Ville de Saint-Eustache		Annexe A - Règlement 1934				
<i>Service du génie</i>		Travaux de réfection de la montée Saint-Charles, Phase II				
Entre le numéro civique 291 et la limite municipale						
TRAVAUX : Réfection montée Saint-Charles		DOSSIER : FP-195.2				
		DATE : 2020-06-30				
RUES : Montée Saint-Charles		DE : 291 montée Saint-Charles				
		A : limite municipale				
ITEM NO	DESCRIPTION DES ITEMS	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	QUANTITÉ EXÉCUTÉE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL CALCULÉ
E	RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER					
E-1	Ensemencement hydraulique sans ajout de terre végétale	m.ca.	2750		2.00\$	5 500.00\$
E-2	Engazonnement (tourbe en plaques) incluant 100 mm de terre végétale	m.ca.	1200		12.00\$	14 400.00\$
E-3	Réfection des entrées charretières - MG20B, 150 mm d'épaisseur - EB-10C, 50 mm d'épaisseur	m.ca.	200		9.00\$	1 800.00\$
		m.ca.	100		30.00\$	3 000.00\$
E-4	Remise en état des lieux, nettoyage de rues et nettoyage final	forfait	1		2 000.00\$	2 000.00\$
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :					TOTAL NET:	26 700.00\$